INFO TEMIS SEPTEMBRE 2025





MOT DU MAIRE

DONS AUX GROUPES ET ORGANISMES : GÉRER COLLECTIVEMENT NOS RESSOURCES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'AUJOURD'HUI

Au cours des dernières semaines, mes *Mots du Maire – édition spéciale* ont surtout porté sur le dossier des soins de santé en Ontario qui mobilise énormément notre attention. Aujourd'hui, je souhaite aborder un autre sujet important : l'utilisation des fonds municipaux pour soutenir notre communauté.

C'est un sujet qui suscite beaucoup d'intérêt et parfois des questions. Il est donc essentiel d'en parler ouvertement et avec transparence.

UNE PETITE VILLE, DE GRANDES RESPONSABILITÉS

Chaque année, la Ville investit 40 000 \$ à 50 000 \$ en dons et contributions à divers organismes et initiatives locales. C'est une somme importante pour une ville de notre taille et très peu de municipalités comparables offrent un soutien d'une telle ampleur.

À cela s'ajoutent près de 100 000 \$ par année pour organiser des événements et activités culturelles et communautaires, tels que la programmation de la salle Dottori, la Fête des Voisins, les festivités du 24 juin et du 1er juillet ainsi que plusieurs autres activités qui renforcent la vitalité de notre ville.

Ces chiffres démontrent que nous avons un rôle politique important à jouer, mais aussi une obligation de gérer avec rigueur chaque dollar provenant des taxes citoyennes.

DES BESOINS QUI CHANGENT RAPIDEMENT

Au fil des décennies, nous avons constaté une évolution marquée dans la nature des demandes adressées à la Ville.

Il y a plusieurs années, la majorité des demandes concernaient des événements récréatifs ou festifs, souvent liés à un groupe privé ou à une activité précise, comme un party de motoneige, un party de l'orignal ou encore le dîner annuel d'une association de retraités.

Peu à peu, elles se sont orientées vers des organismes communautaires offrant des services à des familles ou à des groupes citoyens ayant moins de moyens, comme la Maison des jeunes ou la Maison de la famille.

Aujourd'hui, nous recevons de plus en plus de demandes pour des besoins sociaux urgents, comme la lutte contre l'itinérance, la construction de logements d'urgence pour personnes vulnérables, la prévention de la délinquance ou encore l'ouverture d'un frigo et armoire communautaire pour soutenir ceux qui peinent à joindre les deux bouts.

Ces changements reflètent une réalité sociale en transformation, à laquelle la Ville doit s'adapter avec des décisions réfléchies et responsables.

UNE POLITIQUE DE DONS EN RÉVISION

Pour répondre à ces nouveaux défis, la Ville a mis sur pied un comité chargé de revoir la politique de dons et de contributions.

Notre objectif est clair : s'assurer que les fonds publics soient investis là où ils auront le plus d'impact, soutenir en priorité les familles, les jeunes, les aînés et les personnes les plus vulnérables et le faire dans le respect des responsabilités municipales.

Il est important de rappeler qu'une ville ne peut pas déléguer la gestion de ses fonds publics à un groupe privé, même si celui-ci a les meilleures intentions et réinvestit les surplus de ses activités dans la communauté.

Nos décisions doivent être prises dans un cadre politique clair, équitable et transparent.

ÉQUITÉ, RIGUEUR ET TRANSPARENCE

À ce jour, la Ville a maintenu un soutien équivalent à celui accordé par le passé, et ce, à tous les groupes et organismes demandeurs.

Cependant, dans certains cas, elle a dû refuser poliment des demandes additionnelles, en expliquant ses décisions, lorsque celles-ci correspondaient moins aux nouveaux besoins ou aux responsabilités prioritaires de la Ville.

Ces décisions ne sont jamais prises à la légère. Elles tiennent compte de la réalité financière, l'évolution des besoins sociaux et du mandat que vous nous confiez en tant qu'élus, que nous ne pouvons déléguer.

Je comprends que ces choix puissent parfois susciter des questions. Toutefois, je tiens à réaffirmer que la Ville agit toujours dans l'intérêt collectif, en veillant à la bonne gestion de vos taxes et au bien-être de notre communauté.

UN APPEL À L'UNITÉ ET AU RESPECT

Nos défis sont nombreux et nous avons besoin de solidarité et de respect pour les relever ensemble. Je vous invite donc à faire preuve de courtoisie, que ce soit sur les réseaux sociaux, lors d'événements publics ou dans vos échanges avec nos employés municipaux. C'est par la collaboration, la transparence et l'écoute que nous pourrons bâtir une ville unie, équitable et fière de ses choix collectifs.

Une ville où il fera bon vivre.

ENGLISH VERSION ONLINE





VIENS VOTER POUR CHOISIR CE QUI T'ENTOURE

ÉLECTION MUNICIPALE

ÉLECTION MUNICIPALE 2025

Votre voix, votre pouvoir, votre ville!

Le 2 novembre 2025, la Ville de Témiscaming se prépare à écrire une nouvelle page de son histoire. Chaque vote compte et chaque voix peut faire la différence pour l'avenir de notre communauté.

Vous souhaitez vous impliquer activement?

- Déposez votre candidature et contribuez directement aux décisions qui façonneront notre ville.
- Confirmez votre inscription sur la liste électorale pour être prêt à voter.

Votre implication, qu'elle soit comme candidat ou électeur, est essentielle pour bâtir le Témiscaming de demain. Découvrez ici toutes les étapes importantes pour être prêt le jour du scrutin et faire entendre votre voix!

TROUSSE DU CANDIDAT

- Téléchargeable sur notre site Web pour l'imprimer à la maison.
- Disponible à l'Hôtel de Ville pendant les heures d'ouverture.



DÉPÔT DES CANDIDATURES

- Du 19 septembre au 2 octobre (lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30)
- 3 octobre: 8h30 à 16h30 (sans interruption)

Lieu: Hôtel de Ville (20, rue Humphrey)



RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes nouvellement résident à Témiscaming ou vous connaissez quelqu'un qui l'est? Partagez-lui cette information!

16 octobre : 17h à 20h20 octobre : 11h à 14h

Lieu: Le Centre (20, rue Humphrey)

COMMISSION DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE MUNICIPALE

La commission de révision est le moment pour vérifier votre inscription sur la liste électorale et, au besoin, demander des modifications avant le jour du vote.

Vous pouvez y:

- Corriger une information erronée (nom, adresse, etc.)
- Demander une radiation si une personne ne réside plus à votre adresse
- Faire une nouvelle inscription si c'est votre première élection à Témiscaming ou si vous avez récemment déménagé.

Important : Aucune inscription ni changement ne sera possible le 2 novembre 2025, jour du scrutin. Assurez-vous de vérifier votre situation avant ces dates.

PERMIS D'URBANISME EN LIGNE

Nous souhaitons vous informer que des formulaires de demande de permis et certificats en urbanisme sont maintenant disponibles en format PDF via le site web de la Ville de Témiscaming. Ainsi, si vous le désirez, il est maintenant possible d'obtenir votre permis en urbanisme depuis le confort de votre maison.

Voici les étapes à suivre :

- Allez sur le site : Citoyens \rightarrow Urbanisme \rightarrow Permis en urbanisme \rightarrow Formulaires.
- Téléchargez le formulaire qui correspond à votre demande.
- Remplissez et signez le formulaire.
- Envoyez-le par courriel à Cécilia N'Dri (directrice de l'urbanisme et inspectrice municipale) au dir.urb@temiscaming.net
- Au besoin, fournissez les informations supplémentaires qu'on vous demandera.
- Si votre permis est accepté, vous recevrez la marche à suivre pour payer en ligne. (Le traitement du paiement prend en moyenne 2 jours ouvrables.)
- Après réception du paiement, vous recevrez votre permis en PDF par courriel.

Si vous avez des questions concernant le traitement de votre demande de permis en ligne, n'hésitez pas à demander de l'assistance à Mme N'Dri en composant le 819 627-3273, poste 106 ou par courriel au <u>dir.urb@temiscaming.net</u>.

Rencontres en personne dans le département d'urbanisme

Il est toujours possible de rencontrer Cécilia N'Dri au besoin. Pour ce faire, veuillez planifier un rendez-vous avec cette dernière afin de vous assurer de sa disponibilité.

Merci de votre compréhension.



